

14ème législature

Question N° : 15203	De Mme Véronique Louwagie (Rassemblement - Union pour un Mouvement Populaire - Orne)	Question écrite
Ministère interrogé > Artisanat, commerce et tourisme		Ministère attributaire > Artisanat, commerce et tourisme
Rubrique > ministères et secrétariats d'État	Tête d'analyse > budget	Analyse > dépenses pour 2013. réduction.
Question publiée au JO le : 08/01/2013 Réponse publiée au JO le : 17/12/2013 page : 13225 Date de renouvellement : 16/04/2013		

Texte de la question

Mme Véronique Louwagie interroge Mme la ministre de l'artisanat, du commerce et du tourisme sur les économies qu'elle compte mettre en oeuvre pour l'exercice de l'année 2013 au sein de son ministère. Le Gouvernement a demandé aux Français un effort de plus de 20 milliards d'euros pour l'année à venir. L'engagement de réaliser 10 milliards d'euros d'économies sur les dépenses de l'État a été pris devant les Français. Aussi, souhaiterait-elle connaître les économies que son ministère va réaliser pour l'année à venir.

Texte de la réponse

Les crédits qui contribuent à la mise en oeuvre des politiques relevant du champ de compétences de la ministre du commerce, de l'artisanat et du tourisme, action 2 « Commerce, artisanat et services » et action 21 « Développement du tourisme » du programme 134 « Développement des entreprises et du tourisme », sont mis à disposition du ministre de l'économie et des finances. Les éléments de réponse ont donc été intégrés à la réponse à la question écrite n° 13206 du même auteur.